

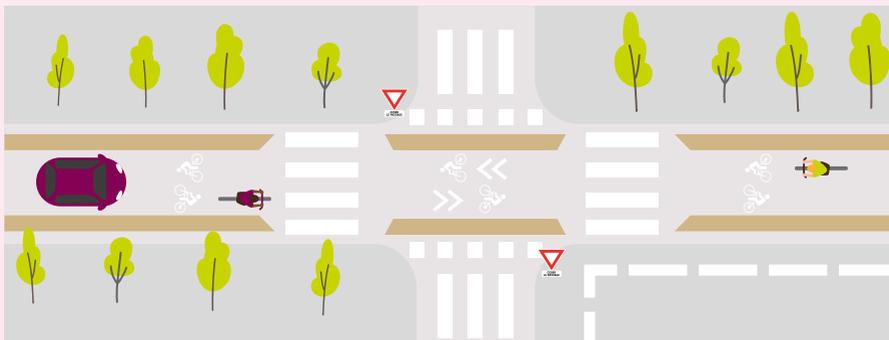
## LE PROJET EN CHIFFRES !

- 1,2 Km de piste cyclable
- 25 arceaux vélos
- 1 923 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés
- Une centaine d'arbres plantés

### RUE CHARRON, LA 1<sup>RE</sup> VÉLORUE DE PLAINE COMMUNE ACCESSIBLE DEPUIS AVRIL 2025!

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le cycliste est l'utilisateur principal de la chaussée et peut circuler au centre de la voie et dans les deux sens.
- Les véhicules motorisés peuvent doubler les vélos seulement si les conditions de sécurité sont réunies (un mètre de distance). Si ce n'est pas le cas, les véhicules motorisés restent derrière le vélo en roulant à une allure modérée.
- Les cyclistes et les voitures doivent céder la priorité aux piétons sur les passages dédiés.
- Les usagers de la vélorue ont la priorité dans les croisements ou carrefours.



# DE LA MAIRIE AU FORT À VÉLO !

## CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE VÉGÉTALISÉE ET SÉCURISÉE RUE LÉOPOLD RECHOSSIÈRE



PHASES 4 ET 5 DU CHANTIER :  
DE JUILLET  
À SEPTEMBRE 2025

